

Décision

Générale

colonial

Décision n° 206 concernant les Services d'Etat.

n° 206

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 février 1965

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro

1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de Marine Meunier (Guy), remis dans les cadres à compter du 1er janvier 1965, est mis à la disposition de M. le Général commandant supérieur des Forces armées.